L'Asville de la Nouvelle-Orléans.
Bureaux: 72 rue de Chartres.
NOUVELLE-ORLEANS.

PETITES ANNONCES.

MME JACOB, 168 Canal. Salon de coiffure et coupe de cheveux pour dames et enfants. 23 oct.—dim.

DEMANDES.

ON demande.—Une bonne nourrice de 3 mois. Prix libéral. S'adresser "N. O. Courier" bureau de l'Abeille. 12 nov—2f

ON demande une femme blanche en ville pour soigner un enfant et faire le ménage pour trois personnes sans enfants. Pharmacie coin Dumaine et Dauphine. 12 nov—2f

ON demande.—Une bonne blanchisseuse, s'entendant aussi au ménage, au No 94 Esplanade. S'adresser immédiatement. 11 nov—

A VENDRE.

POUR cause de changement d'affaires, les installations et le stock du magasin d'acksons. S'adresser à J. Vergasolo, 65 Decatur. 13 nov—dim mar jeu

GROSEILLE ET BUVETTE, bien situé. On vend pour de bonnes raisons. S'adresser à J. Vergasolo, 65 Decatur. 13 nov—dim mar jeu

A VENDRE.—Un joli cottage avec vastes terrains, arbres fruitiers, etc, bi n conditionné comme neuve élégant avenue de l'Esplanade. Le terrain mesure 45x300 pieds. S'adresser à D. Dessiger, 31 rue Carondelet. 6 nov—7f

A VENDRE — Magnifique Piano Pleyel presque neuf pour cause de départ. S'adresser à E R. bureau de l'Abeille. 3nov—

A VENDRE — Pharmacie faisant bonnes affaires. S'adresser O. Lalbecque, 130 Exchange Alley. 1nov—1m

AVIS DE SUCCESSION.

Succession d'Elina Marguerite Délicté Foy.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans.—No 38,426.—Division B.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en est) pour lesquelles le compte final présenté par Prosper Florville Foy, exécuteur testamentaire de cette succession ne devrait pas être approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.

13 nov—12 16 21

Succession de Mme Veuve Joseph Sabalot.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans.—No 37,210 —Division D.—Attendu que Mme Wilhelmine Ahrens, veuve en premières noces de Frederick Schroeder et en secondes noces de John L. Wehrmann, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administrati n dans la succession de feu John L. Wehrmann, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.

11 nov—11 15 20

Succession d'Andrew J. Stephens.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 36,834.—Division B.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en est) pour lesquelles le compte final présenté par John B. Vinet, administrateur public, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.

11 nov—11 15 20

Succession de Mme Louise Leith.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 36,675.—Division D.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en est) pour lesquelles le compte final présenté par Gustave E. Rosentretter, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.

11 nov—11 15 20

Succession de E. Vallée.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 36,778.—Division A.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en est) pour lesquelles le compte supplémentaire présenté par J. Bovenet exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.

6 nov—8 10 13

AVIS AUX CREANCIERS.

ETAT DE LA LOUISIANE.—COUR CIVILE du 4e District pour la paroisse d'Orléans.—No 37,093. Division E.—Peter Jacobel vs. ses créanciers.—Ordre de Cour—Que la succession du pétitionnaire Peter Jacobel est par le présent exemptée par la Cour au bénéfice de ses créanciers, et il est ordonné que les dits créanciers soit convoqués et tenus pardevant Mr. Roman notaire en cette ville, le MARDI, 29me jour de novembre 1892, à 11 heures A. M. dans le but de procéder à nommer un syndic et tous les autres affaires qui pourraient leur être soumises, et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre la personne et les biens du dit pétitionnaire soient suspendues et que E. H. McGlade, Jr. Esq., avocat, soit nommé pour représenter les ordonnées absents de cette affaire.

Nouvelle-Orléans, 24 octobre 1892.

Signé: FRED. D. KING,
Juge de la Cour Civile du District pour la paroisse d'Orléans, Division B, absent de la paroisse de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la dite Cour, Division C, maintenant absent sur congé.

Pour copie conforme,
JAS. D. RANKIN Député-Greffier.

6 oct—4f au 23 nov

BASILE BARES
FACTEUR DE PIANOS,
84 Rue Royale, Nlle-Orléans
—SEUL AGENT POUR LES—
PIANOS GAVEAU, DE PARIS

Supérieur à tout ce qui s'est fait jusqu'à ce jour, de construction nouvelle pour le timbre, la puissance, le cadre en fer fondu d'une pièce, le clavier, le mécanisme, le toucher, le tout d'égale répétition, sonnerie en fer, équilibrée avec soin pour la mainten ce de l'accord. Ces pianos ont vu récemment un volumé et une pureté de son remarquables.

Accords et réparations de pianos tout spécialité. 30nov—

F. ADRIEN BRUNET
Joaillier, Bijoutier, Horloger,

Transférera le 1er octobre prochain son magasin du No 139 de la rue Royale, au No 61 de la même rue. A cette occasion il fera subir une nouvelle réduction aux prix de ses articles. De ces derniers, il possède une collection incomparable:

Montres, Pendules, Orfèvrerie, Lunettes, Jumelles, Diamants, Cannes à pommes d'or et d'argent, etc.

Achat et échange de vieil or et argent.
Montres et Bijoux de tous genres réparés par des ouvriers de première compétence.
14 déc 91—1f

LE BON COIN,
MAGASIN DE CIGARES,
Au coin des rues Camp et Girod,
Nouvelle-Orléans, La
E. J. LANNES, Propriétaire.

L'ABEILLE
—DE LA—
Nouvelle-Orléans
JOURNAL QUOTIDIEN,
—AVEC UNE—
EDITION HEBDOMADAIRE
PARAISSANT
—LE—
SAMEDI MATIN,
—ET—
Contenant toutes les matières publiées pendant la semaine dans l'édition quotidienne.

ABONNEMENTS :

ÉDITION QUOTIDIENNE.

UN AN	$12 00
SIX MOIS	6 00
TROIS MOIS	3 00
UN MOIS	1 00

ÉDITION HEBDOMADAIRE.

UN AN	$3 00
SIX MOIS	1 50
QUATRE MOIS	1 00

On s'abonne à la semaine avec les porteurs et les marchands de journaux.

L'EDITION HEBDOMADAIRE
Réunissant en un seul numéro toutes les nouvelles de la semaine, compte beaucoup d'abonnés et de lecteurs en Europe.

BUREAUX ET ATELIERS
No 73 Rue de Chartres,
ENTRE CONTI ET BIENVILLE.

L'ABEILLE,
Fondée le 1er septembre 1827, est le plus ancien journal quotidien de la Louisiane et du Sud-Ouest.
Elle est lue par toute la population franco-louisianaise et est conséquemment, au point de vue des annonces, un excellent organe de publicité.
Elle est reçue non-seulement dans toutes les paroisses créoles de la Louisiane, mais dans les Etats voisins, au Mexique, aux Antilles, en Europe, partout enfin où on lit le français et où on s'intéresse aux affaires de notre pays.

Publie tous les jours, en outre des matières politiques, littéraires et locales:
Des Dépêches Télégraphiques complètes de tous les points des Etats-Unis et de l'Etranger;
Un Bulletin Maritime;
Une Liste des Navires en partance dans les ports étrangers et américains pour la Nouvelle-Orléans;
Une Liste des Navires dans le port de la Nouvelle-Orléans;
Un Bulletin Financier;
Un Bulletin Commercial;
Les heures de départ et d'arrivée des trains de chemins de fer;
Les jours de départ des bateaux à vapeur.

Bureaux et Ateliers,
72.....CHARTRES.....72

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIFF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente interrompue par le Shérif Civil à la Brasserie Algiers.

Thomas Killieon vs Algiers Brewing Co.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 36,496.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, sur les lieux ci-après désignés, le MARDI, 22 novembre 1892, à 11 heures A. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir:

A la Brasserie Algiers, rue Deandre, entre Jeffers n et Madison, à Algers—

Un lot de machines, bois flottes, pompes, rôues, tuyaux, chaudrons, boites à pâte, brouettes, etc., et autres effets mob liers, divers, etc., contenus dans le dit lieu.

Aussi, 13 chevaux, 2 charrettes et un lot de harnais et un lot de meubles de bureau, coffre-fort, etc. Le tout d'après un inventaire enregistré.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
11nov—11 15 19 23

ANNONCES JUDICIAIRES.

Vente d'un wagon à ressorts à quatre roues.

Léopold Block vs Henry Block & Bro.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans, No 23,911.—En vertu d'un ordre de vente rendu dans cette affaire à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, sur les lieux ci-après désignés, le LUNDI, 14 novembre 1892, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

A mon entrepôt rue Ste-Anne, entre Royale et Chartres—

Un wagon à ressorts à quatre roues.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
10 nov—10 17 21

ANNONCE JUDICIAIRE.

Benjamin Palmer vs Edward C. Palmer.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 36,909.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan St-Charles, dans la rotonde du rez-de-chaussée de l'Hôtel St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le LUNDI, 14 novembre 1892, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses qui s'y trouvent et situé dans le Premier District de cette ville, dans l'Ile Bayou Gentilly, connu sous le No 1 du plan officiel de la dite Ile, et mesurant 200 pieds de front sur la route Bayou Gentilly, sur une profondeur de 180 pieds entre lignes parallèles, et borné comme suit, savoir: au nord-est par le lot No 2 du dit plan officiel, au sud-ouest par le lot No 3 du dit plan officiel, au nord-ouest par la route Bayou Gentilly, et au sud-est par le lot No 4 du dit plan officiel.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
8 nov—5 10 17 22—déc 1 7

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété sur la rue Josephine entre Franklin et Liberté rue à l'arrière étant la rue St-André.

Mme E. Betsch, Veuve etc., versus Mme Veuve Mary Hogan et Edward Hogan.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 36,906.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse d'Encan St-Charles, dans la rotonde du rez-de-chaussée de l'Hôtel St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le MERCREDI, 23 novembre 1892, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre désigné comme lot No 2, dans l'Ilot No 355 borné par les rues Liberté (ci-devant nommée Elise), Josephine, Franklin (anciennement Pulteau) et St André (anciennement Canal Orléans), avec les bâtisses et améliorations dessus faits par Hugh Grant, vendu en vertu d'un acte de mars 1849, le dit lot mesure 30 pieds de face sur la rue Josephine sur une profondeur de 100 pieds entre lignes parallèles et touchant au lot No 1 qui forme l'encoignure des rues Josephine et Liberté.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
23 oct—23 29—nov 4 11 18 23

ANNONCE JUDICIAIRE.

Mutual Loan & Building Co.
—VS.—
Mlle Rose Catherine Moore.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans.—No 36,916.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse d'Encan St-Charles, dans le rez-de-chaussée de la rotonde de l'Hôtel St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le MERCREDI, 7 décembre 1892, à midi, de la propriété ci-après décrite à savoir—

Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et les droits, voies, privilèges, servitudes et appartenances y appartenant, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'Ilot borné par les rues Bayou, Gravier, Union, Dryades, anciennement Philippe, et Perdido; lequel dit lot de terre est désigné par le numéro deux, tel que montré sur le plan de division G. Rontin, Geyol, notaire en cette ville, et daté du 24me jour de mars 1853; le dit lot de terre mesure trente pieds de front sur la rue Bayou sur une profondeur de cent huit pieds ainsi mesuré sur le côté du lot numéro trois, et cent quatre pieds de profondeur sur le côté du lot numéro un et est borné dans le fond par une allée de quatre pieds trois pouces de largeur, ouvrant sur la rue Union; le tout mesurant les dits lots et les autres lots qui font face à la dite allée, le dit lot ainsi mesuré sont plus ou moins au pied mesure et conformément à un plan fait par John Braun, voyer, en date du 9 mars 1892, laquelle dite propriété porte le No actuel 80 rue Bayou.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
VICTOR MAUBERRET,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
26 oct—26—nov—2 9 16 23 30

ANNONCE JUDICIAIRE.

Mutual Loan & Building Co.
—VS.—
Mlle Rose Catherine Moore.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 36,916.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse d'Encan St-Charles, dans la rotonde du rez-de-chaussée de l'Hôtel St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le MERCREDI, 7 décembre 1892, à midi, de la propriété ci-après décrite à savoir—

Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et les droits, voies, privilèges, servitudes et appartenances y appartenant, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'Ilot borné par les rues Bayou, Gravier, Union, Dryades, anciennement Philippe, et Perdido; lequel dit lot de terre est désigné par le numéro deux, tel que montré sur le plan de division G. Rontin, Geyol, notaire en cette ville, et daté du 24me jour de mars 1853; le dit lot de terre mesure trente pieds de front sur la rue Bayou sur une profondeur de cent huit pieds ainsi mesuré sur le côté du lot numéro trois, et cent quatre pieds de profondeur sur le côté du lot numéro un et est borné dans le fond par une allée de quatre pieds trois pouces de largeur, ouvrant sur la rue Union; le tout mesurant les dits lots et les autres lots qui font face à la dite allée, le dit lot ainsi mesuré sont plus ou moins au pied mesure et conformément à un plan fait par John Braun, voyer, en date du 9 mars 1892, laquelle dite propriété porte le No actuel 80 rue Bayou.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
VICTOR MAUBERRET,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
26 oct—26—nov—2 9 16 23 30

ANNONCE JUDICIAIRE.

Deux Typewriting Machines Remington.

Desk pour Bureau et Divers.

Succession de Walter Dunstan.

No 26,230.—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division E.

PAR ALBERT PAUL, Encanteur—Bureau 159 rue Commune.—JEUDI, 24 novembre 1892, 11 heures A. M., à la résidence, No — rue Church, entre Girod et Valle, ville d'Orléans, de l'Hon. Geo. H. Theard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, dans et pour l'affaire de la succession de Walter Dunstan, Docket No 26,230, il sera vendu à l'encan:

Deux typewriting machines, etc.
Conditions—Comptant.
13 nov—13 17 19 24

ANNONCE JUDICIAIRE.

Une montre en or et chaine.

Succession de Martin McDiarmid.

No 26,558.—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.—Division A.

PAR ALBERT PAUL, Encanteur—Bureau No 159 rue Commune.—MERCREDI, 23 novembre 1892, à midi, à la Bourse St Charles, dans l'Hôtel St-Charles, rue St-Charles, entre Common et Gravier, dans l'affaire de la succession de McDiarmid, Docket No 26,558, en vertu d'un ordre de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile du District de la Paroisse d'Orléans, Division A, en date du 9 novembre 1892, il sera vendu à l'encan, à savoir:

Une montre en or avec chaine.
Conditions—Comptant.
13 nov—13 17 19 23

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN

ANNONCE JUDICIAIRE.

Meubles de Bureaux, Coffre-fort.

Farine, Avoine.

Chevaux, Surry, Buggies et Harnais.

Succession de Charles B. Buddecke.

No 27,086.—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN—W. A. Kernaghan, encanteur—Bureau No 14 rue Carondelet—JEUDI, 17 novembre 1892, à 11 heures A. M., il sera vendu à l'encan, au verte d'un ordre de l'Hon. Fred. D. King, juge de la Cour ci-dessus, Division B, dans l'affaire ci-dessus, dans le 9 novembre 1892, les affaire décrite ci-après, sur les lieux, No 61 rue Tchoupitoulas, entre Gravier et Natchez:

1o Un lot de meubles de bureaux.
2o Un coffre-fort.
3o 61 barils de farine.
4o 10 sacs d'avoine.
5o Un surry.
6o Deux buggies.
7o Un cheval noir.
8o Une jument rubo grise.
9o Deux lots de harnais.
10o Bail sur le No 61 rue Tchoupitoulas et l'entrepôt qui se trouve dans le fond, à raison de $1125 par mois, augmenté le 1er octobre 1893.
Conditions—Comptant sur les lieux.
Nov—6 9 13 17

VENTES A L'ENCAN.

PAR ROBINSON & UNDERWOOD.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Une charmante résidence avec de grands terrains dans le gentil Quatrième District, entourée par les belles résidences de MM. HARDIE, VIZARD, MAY, DELGADO, MACHECA, TRUFANT et autres.

Phillip, coin Camp.

Succession de Julia T. Chalin.

No 26,711.—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Division E.

Mercredi, 14 Décembre 1892.

PAR ROBINSON & UNDERWOOD—W. O. Hall, Encanteur—Bureau No 61 rue Carondelet—MERCREDI, 14 décembre 1892, à midi à la Bourse des Encanteurs, 79 et 74 rue Carondelet, en vertu d'un ordre de l'Hon. Fred. D King, juge de la Cour Civile du District pour la paroisse d'Orléans, dans la 4 novembre 1892, dans l'affaire ci-dessus désignée sous le No 26,711, il sera vendu à l'encan:

Une charmante résidence avec de grands terrains dans le gentil Quatrième District, entourée par les belles résidences de MM. HARDIE, VIZARD, MAY, DELGADO, MACHECA, TRUFANT et autres.

Le dit terrain mesure 50 pieds de front sur Phillip, coin Camp, sur une profondeur de 120 pieds entre lignes parallèles.

Cette résidence est admirablement située pour des familles ayant des enfants, étant à proximité de l'école Française de Mme Bringier, et à deux pas de l'école Américaine de Miss Eustis.

Elle est construite en briques à trois étages, dans le même lot et attenante à la propriété ci-dessus et connue comme No 47 sur Phillip, et est divisée en un magasin en bas et résidences en haut et en arrière, contenant à peu près 10 chambres louée à bail jusqu'au 30 septembre 1894, à raison de $30 par mois; le terrain mesure 30 pieds de face à la rue Bourbon sur 60 pieds de profondeur.

3. La bâtisse en briques à trois étages dans la même lot et attenante à la propriété ci-dessus et connue comme No 49 sur Phillip, et divisée en un magasin en bas et résidences en haut et en arrière, contenant à peu près 10 chambres louée à bail jusqu'au 30 septembre 1894, à raison de $30 par mois; le terrain mesure 30 pieds de face à la rue Bourbon sur 60 pieds de profondeur.

Dans les actes, titres et intérêts de Madame celle Annie Mollier, défendante, à la succession de son père défunt John Mollier, et particulièrement dans les droits, titres et intérêts de la dite défendante sur la propriété ci-après décrite, savoir—

Un certain lot de terre, avec les améliorations qui s'y trouvent droite, voies, appartenant, situé dans le Deuxième Dist, dans l'Ilot borné par les rues Calliope, Hercules, maintenant Remparts Clio et Gravel, maintenant Danville, ne désignée sur les limites du même plan portant la date du 23 juillet 1888, dont une copie exacte est annexée à un acte passé pardevant Numa D. McCay et autres, public en cette ville, le 25 novembre 1889; le dit lot mesure vingt-huit pieds de face à la rue Calliope sur une profondeur de vingt-quatre pieds de profondeur, entre lignes parallèles, mesure américaine.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
21 oct—21 28—nov 4 11 18 23

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente importante par le shérif Civil de grandes propriétés commerciales de vaisseau, entrepôts et maisons, comprenant de forts loyers.

Offrent de splendides occasions pour un placement sûr et profitable.

Une formant le coin Nord-Est des rues BARONNE ET UNION.

Et les autres portant le numéro municipal 59 rue Baronne.

Dans l'affaire de Delgado & Cie, versus Victor Meyer.

COUR CIVILE DE DISTRICT, pour la paroisse d'Orléans.—No 36,971.—En vertu de writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse d'Encan St-Charles, dans la rotonde du rez-de-chaussée de l'Hôtel St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le MERCREDI, 30 novembre 1892, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses qui s'y trouvent et situé dans le Premier District de cette ville dans l'Ilot borné par les rues Baronne, Gravier, Dryades, anciennement Philippe, et Perdido; lequel dit lot de terre est désigné par le numéro deux, tel que montré sur le plan officiel de l'Ilot, dressé par T. Wilkinson, le 11me jour de mars 1837. Le lot numéro 1 forme l'encoignure des rues Baronne et Union et mesure vingt-sept pieds sept pouces de face à la rue Baronne et vingt-six pieds un pouce et quatre lignes de largeur sur la ligne de séparation du No 2, et cent pieds de profondeur de cent dix pieds de face à la rue Union.

Le lot numéro deux mesure vingt-six pieds de face à la rue Baronne, vingt quatre pieds six pouces et six lignes de largeur sur la ligne de séparation du lot No 3 et cent pieds de profondeur de cent dix pieds.

Le lot numéro cinq mesure vingt-six pieds neuf pouces et six lignes de face à la rue Union, vingt-huit pieds huit pouces et quatre lignes de largeur dans le fond, sur une profondeur de quatre-vingt-dix pieds et six lignes sur le côté le plus court et quatre-vingt-dix pieds quatre pouces sur le côté le plus long, entre lignes parallèles, et quatre-vingt-huit pieds quatre pouces et trois quarts d'une ligne de face à la rue Baronne.

Aussi les terrains lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges et dépendances qui y appartiennent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'Ilot borné par les rues Baronne, Union, Dryades, anciennement Philippe, et Perdido; lequel lot de terre est désigné par le numéro deux, tel que montré sur le plan officiel de l'Ilot, dressé par T. Wilkinson, le 11me jour de mars 1837. Le lot numéro 1 forme l'encoignure des rues Baronne et Union et mesure vingt-sept pieds sept pouces de face à la rue Baronne et vingt-six pieds un pouce et quatre lignes de largeur sur la ligne de séparation du No 2, et cent pieds de profondeur de cent dix pieds de face à la rue Union.

Le lot numéro deux mesure vingt-six pieds de face à la rue Baronne, vingt quatre pieds six pouces et six lignes de largeur sur la ligne de séparation du lot No 3 et cent pieds de profondeur de cent dix pieds.

Le lot numéro cinq mesure vingt-six pieds neuf pouces et six lignes de face à la rue Union, vingt-huit pieds huit pouces et quatre lignes de largeur dans le fond, sur une profondeur de quatre-vingt-dix pieds et six lignes sur le côté le plus court et quatre-vingt-dix